



UN JOB ÉTUDIANT EN ÉTÉ ? ÇA SE PRÉPARE MAINTENANT, AVEC INFOR JEUNES !

Top départ pour la campagne *Action Job Étudiant* du réseau Infor Jeunes en ce mois de février, comme chaque année, depuis 2013. Pourquoi février ? Parce que c'est la période idéale pour commencer ses recherches de job étudiant pour l'été !

Action Job Étudiant : pourquoi ? pour qui ?

Comment écrire mon CV ? Comment me préparer pour un entretien ? Vais-je perdre mes allocations familiales ? À partir de quel âge puis-je travailler ? Voilà des questions auxquelles les centres Infor Jeunes sont habitués à répondre au quotidien. C'est pourquoi le réseau a décidé, il y a plusieurs années déjà, d'en faire une campagne.

Le réseau Infor Jeunes se mobilise donc chaque année via des actions locales sur cette thématique. Entourées par des professionnels de l'emploi comme le Forem, des agences intérim ou encore des jobs coaches, les équipes de chaque centre accueillent tout jeune désireux de trouver un job étudiant.

Sur place, le jeune a la possibilité de rédiger son CV, écrire sa lettre de motivation, se préparer à un entretien d'embauche, consulter des offres, recevoir des astuces pour bien postuler, etc. Le jeune jobiste qui se questionne sur ses droits et devoirs, ses allocations, ses impôts ou ses cotisations sociales, est également le bienvenu ; les informateurs jeunesse et les juristes d'Infor Jeunes lui expliquent alors la législation en la matière afin d'y voir plus clair et d'être assuré de ne pas perdre ses avantages.

Quand et où ?

Le réseau Infor Jeunes est composé de 15 centres répartis sur toute la Wallonie. La plupart d'entre eux participent à la campagne, en organisant parfois plusieurs actions, de février à avril. Pour connaître le calendrier des actions par région, [rendez-vous ici](#).

Une alternative ?



Si le jeune n'a pas l'occasion de se rendre à l'une de ces actions, le site Internet www.actionjob.inforjeunes.be est là pour lui ! Il y retrouvera une Foire Aux Questions (FAQ), des conseils pour postuler, un outil qui l'aidera à déterminer s'il dépasse ou non les différents plafonds fixés et bien d'autres choses, comme la **brochure** en ligne.

S'il désire tout de même une aide physique, il peut bien sûr se rendre dans un centre à n'importe quelle période de l'année ou encore poser ses questions lors des permanences téléphoniques des centres.

Conférence de presse

Afin de vous mettre dans la peau d'un jeune à la recherche d'un job étudiant, le réseau Infor Jeunes **décentralise sa conférence de presse** et vous accueille sur le terrain d'une Action Job Étudiant ; l'occasion parfaite d'en découvrir le vrai déroulement en présence de jeunes !

Où ? Dans le centre Infor Jeunes Brabant wallon (Avenue Albert et Elisabeth 13, 1400 Nivelles).

Quand ? Le 27 février 2019.

Quel horaire ? Accueil à 12h30 - Conférence à 12h40 - Action Job Étudiant de 13h à 20h.

Un lunch est prévu sur place.

L'Action Job Étudiant, démarrant à 13h, traitera entre autres les sujets suivants : les modes de recrutement des entreprises, les avantages d'une expérience de volontariat, la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, la formation d'animateur, la législation sur le job étudiant, l'utilisation de student@work.be et le téléchargement d'une attestation.



Adeline DUJARDIN

Chargée des relations presse
adeline.dujardin@inforjeunes.be
081.980.820 / 0479.309.008